

Neuchâtel, le 5 septembre 2022

Nouveautés et portes ouvertes à l'Office des permis de construire de la Ville

L'Office des permis de construire de la Ville, nouvellement installé au faubourg du Lac 5, développe ses prestations. Dans quelques jours, les mises à l'enquête publique pourront être consultées sur grand écran grâce à un programme interactif capable d'afficher les projets architecturaux en 3D. Afin de moderniser son image et de fournir plus d'informations au public, la page internet de l'office a également été repensée. Ces nouveautés seront effectives le 7 septembre et présentées à la population lors de portes ouvertes ce jour-là de 8h à 16h30.

En vue d'améliorer ses services à la population et à l'occasion du déménagement au faubourg du Lac 5, l'Office des permis de construire a développé ses outils. Avec une moyenne de 400 mises à l'enquête publique par année, les demandes d'informations supplémentaires et de consultations sont nombreuses. Aussi, la Ville a souhaité non seulement faciliter la consultation des projets en cours, mais aussi mieux accompagner les requérant-e-s d'un permis de construire pour réduire les délais de traitement notamment.

Ecran 3D tactile

Si les mises à l'enquête peuvent actuellement être consultées sur [le site cantonal SITN](#) depuis un ordinateur privé, on y trouve uniquement des dossiers partiels et des plans en 2D. Un des objectifs de la Ville était ainsi de mieux rendre compte de l'impact et de l'insertion dans le tissu urbain de certains projets architecturaux.

Avec le soutien du Service informatique de l'Entité neuchâteloise du Canton et dans le cadre de la stratégie numérique de la Ville développée par le Dicastère du développement technologique, l'Office des permis de construire a mis en place un écran tactile permettant de consulter l'entièreté des dossiers de mises à l'enquêtes des projets en cours ainsi que les projets qui auront été développés en 3D.

Les personnes souhaitant consulter ces maquettes numériques, pourront, par exemple, se déplacer virtuellement à l'intérieur des constructions et imaginer, entre autres, la circulation ou l'arrivée d'habitant-e-s que pourrait générer une nouvelle infrastructure dans un quartier. Par ailleurs, toujours avec en toile de fond la volonté d'accompagner au mieux les privé-e-s et les professionnel-le-s, la page internet de l'Office des permis de construire a été revue et étoffée : www.neuchatelville.ch/permis-de-construire

La Ville profite également de l'occasion pour présenter son programme interne PECO qui vise à réduire les délais de traitement de requêtes, en accélérant le processus de coordination entre les différents services administratifs impliqués.

Afin de présenter ces nouveautés, l'Office des permis de construire ouvre ses portes le mercredi 7 septembre, la population y est invitée dès 8h et jusqu'à 16h30.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Nuong Egger, architecte, Office des permis de construire, 032 717 76 47

